

1° Dans aucune des dispositions de ce contrat préventif. Et bien plus, — si on y accorde, en principe, les soins aux travailleurs, dès qu'ils tombent malades — on ne leur concède d'allocation pécuniaire qu'à partir du deuxième jour de maladie.

Deux conséquences graves découlent de cette disposition. Pendant la première semaine, l'ouvrier malade va se trouver privé tout à la fois de son salaire et de l'indemnité qui le remplaçant, lui permettrait de vivre et de continuer ses soins. Comment la famille du travailleur frappé par la maladie pourra-t-elle subsister ?

2° D'autre part, d'après le contre-projet du Sénat, c'est le malade qui paie directement le médecin et le pharmacien. Il fait ainsi aux Caisses d'assurances l'avance de la décaisse dont la majeure partie leur incombe. Comment, sur quels fonds, l'ouvrier malade acquittera-t-il ces frais pendant la première semaine où il n'aura ni salaire, ni allocation ?

Et l'incite-t-on pas le travailleur ainsi atteint à se priver de soins, au risque d'aggraver une affection qui pourrait être rapidement guérie ? Non seulement on ne songe pas à bannir la maladie par les soins préventifs, mais on tend ainsi à en rendre malheureusement les effets durables et profonds.

Finalement, pour éviter quelques abus, facilement réprimables, ne va-t-on pas accroître les charges des Caisses d'assurances, en multipliant et prolongeant les effets de ce qu'on dénomme « les petits risques » ?

3° Dans le projet de la Chambre, l'essentiel était la prestation en nature : avant tout, soigner, prévenir, guérir, améliorer l'état sanitaire de la population laborieuse.

Dans le contre-projet, c'est la prestation en argent qui constitue l'avantage principal. C'est ainsi qu'après les six premiers mois de la maladie, on supprime tous les soins médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques. Le mutilé, le tuberculeux, le tributaire des maladies professionnelles, sont obligés de subvenir à leur propre traitement. Au lieu de les encourager dans la voie du rétablissement et de la cure, de les porter à la guérison, on les pousse indirectement à épargner sur leur santé et à retomber dans le mal immense des demi-invalides. Ce n'est pas cela qu'on veut que la Chambre ait envisagé.

4° L'organisation des Caisses communes tend, dans le contre-projet du Sénat, au même résultat négatif. On la prévoit morcelée à l'infini.

Sans doute, le projet de la Chambre entend laisser à plus petites sociétés le fonctionnement social et hygiénique de la loi. Plus près de l'assuré, elles connaissent mieux ses besoins, elles contrôlent plus efficacement les abus possibles.

Mais la gestion opportune des fonds, l'équilibre des recettes et des dépenses ne peuvent s'effectuer que par des organismes financiers, des caisses fortement constituées. La caisse des malades avec mille membres, la caisse de vieillesse avec dix mille, la caisse d'invalidité avec tout l'effectif d'une assurée région — toutes ces forces organiques peuvent éviter l'irréparable déficit.

Un autre avantage de l'organisation puissante que la Chambre avait prévue, c'est qu'elle favorise, comme le démontre l'expérience d'Alsace et de Lorraine, la création des établissements de prévention et de cure, des laboratoires, des sanatoria, des hôpitaux, des laboratoires indispensables à une lutte méthodique et efficace contre les fléaux qui nous déciment.

Avec les petites caisses comptant trois cents membres, on bien recueillant cinquante mille francs de cotisations — telle que le prévoit le contre-projet — non seulement pour la maladie, mais encore pour l'invalidité et la vieillesse — comment éviter le gaspillage des frais généraux, la faillite rapide — comment parvenir à la fondation de ces établissements sociaux, de ces caisses d'assurances manquant à leur principe et à leur but ?

Une fois encore, la conception « sociale » du projet de la Chambre, le contre-projet de la Commission du Sénat oppose une organisation proprement individualiste, incapable de réaliser l'œuvre nécessaire de défense sanitaire collective et de prévention et de cure, n'est pas à tort que ceux qui se sont attachés à cette œuvre ont, à l'heure présente, de sérieux motifs d'inquiétude.

DANIEL VINCENT, Député du Nord.

A. MARCHANDIER T.S.F.
LILLE
41, Rue St-Pierre-St-Paul
Catalogue illustré franco : 0,60
Approvisionnement général des Sans-Filistes
C 119 bis, 4 lampes en pièces détachées, 299 fr. 10718

Une couronne allemande sur la tombe du soldat inconnu

Paris, 7. — Une couronne de dahlias d'un rouge sanglant. Sur le large ruban aux couleurs noires, rouges et jaunes, qui barre cette couronne, se détachent en sautoir deux inscriptions, d'une en français : « Au Soldat Inconnu, les soldats de la Paix ». L'autre est en allemand : « Deutsche Liga für Menschenrechte », ce qui veut dire : « Ligue allemande des droits de l'homme ».

Quand, par qui, lui-même déposée cette couronne sur la dalle qui recouvre les restes d'un Français tué d'un coup de baïonnette pendant la campagne de la vallée sur la tombe Inconnue. Les contrôleurs de la S. T. C. R. P., dont les bureaux sont situés près de la station du Métro, ont vu, entre 9 heures et 10 heures, passer un individu qui eut recours à la couronne aux couleurs allemandes, mais ils ne sauraient être affirmés jusqu'aux assistants tous les jours à tant de manifestations, qu'ils n'y prêtent plus qu'une attention distrait.

Il est 11 heures : un peu en arrière, sous l'Arc de Triomphe, se tiennent quatre hommes, trois jeunes encore, qu'accompagnent deux jeunes femmes. L'un de ces hommes porte à la boutonnière un petit fusine en émail blanc sur lequel se détache une étoile bleue ; un autre, l'étoile verte des espérances.

C'est là que se déroule, au congrès de la paix, les causes entre eux en attendant l'arrivée de M. Vierbacher, l'un des principaux délégués de l'Allemagne à ce congrès pacifique. C'est lui qui doit venir officiellement déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu. Il doit même, paraît-il, prononcer une allocution. Mais, midi a sonné depuis longtemps et M. Vierbacher n'est pas venu. Sa palme et son allocution. Peut-être y eut-il malentendu. Enfin, pendant l'absence, les jeunes gens s'en vont déjeuner.

ON FAIT ENLEVER LA COURONNE

La présence sur la dalle sacrée d'une couronne avec ruban aux couleurs allemandes, souleva, au cours de la journée, de discrètes protestations. A 15 h. 30, une délégation importante de la section de Magny-en-Vallée, et l'Union nationale des anciens combattants vint ranimer la flamme du Souvenir, puis déposa une gerbe de fleurs sur le tombeau du Soldat Inconnu.

A l'issue de cette plénière, plusieurs membres de cette délégation d'anciens combattants, mandatés par les camarades, se rendirent auprès de M. Peyrol des Cabochons, commissaire du 6^e arrondissement, et protestèrent énergiquement. M. Peyrol des Cabochons donna l'assurance que la couronne y avait été déposée le 29 mars, dans la nuit de la journée, et qu'il n'y avait eu aucune manifestation de la Ligue allemande des Droits de l'homme.

A la tombée de la nuit, la police enleva le ruban aux couleurs allemandes fixé sur les dahlias rouges. Le matin, les fleurs avaient disparu.

A LA S. D. N.

Le discours de M. Painlevé

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Suggestions

Après avoir regretté que le Protocole de Genève n'ait pas été adopté par toutes les nations, M. Painlevé suggéra diverses formules susceptibles d'obtenir l'assentiment général.

La résistance et les irrégularités qu'ont suscitées les prescriptions du Protocole s'évanouiraient vraisemblablement s'il ne s'agissait plus d'enfermer tous les Etats du globe ou qu'ils soient et ce qui se soient, dans les mêmes termes universelles. Les stipulations et les procédures seraient considérées comme ne concernant plus que des Etats voulant régler d'une manière décisive entre eux, le problème de la sécurité.

Quant aux obligations générales des membres de la Société, elles demeureraient les mêmes sans qu'il y eût rien ajouté, sans qu'il en fût rien retranché. Le choix vous resterait dans l'avenir, soit de reprendre l'état d'un protocole universel, mais certaines prévisions étant ébranlées par les faits, soit de laisser se réaliser l'accord universel par le jeu naturel et bienfaisant des accords particuliers et par leur multiplication.

La bonne volonté française

M. Painlevé parla ensuite des traités d'arbitrage, qui permettraient d'éviter de nouveaux conflits.

Après l'occasion pour lui, de rappeler la bonne volonté française pour l'œuvre de paix. Laissez-moi pourtant vous dire, dit-il, comme chef du Gouvernement français, quelle que soit la méthode que vous adopterez, elle ne sera que la méthode que vous adopterez pour tous les différends sans exceptions. Mais ce n'est point à une formule qu'elle est attachée : c'est à la paix. Elle est prête à étudier toutes les modalités, toutes les conventions qui assurent aux petites comme aux grandes nations, le droit de vivre dans le travail et dans l'honneur.

Espérer, entreprendre, persévérer

M. Painlevé, parlant de l'admission de l'Allemagne à la Société, se permit de dire qu'il n'est point de bon vouloir de tous les peuples. Il évoque le sacrifice des millions d'hommes et il termine :

« Un grand capitaine a inscrit dans l'histoire de cette guerre si frappante qu'elle en dit beaucoup sur la nature humaine. Elle répète la violence avec la même énergie qu'au temps où elle en était la victime. C'est en son nom que M. Herriot accepte le principe d'un arbitrage obligatoire, mais certaines prévisions étant ébranlées par les faits, soit de laisser se réaliser l'accord universel par le jeu naturel et bienfaisant des accords particuliers et par leur multiplication.

Un délégué canadien est élu président

La sixième assemblée de la Société des Nations a tenu cet après-midi une deuxième séance, sous la présidence de M. Paul Painlevé, président du Conseil français.

On procéda à l'élection du président de la sixième assemblée, qui fut fait au scrutin secret. Le chef de chaque délégation vint déposer son bulletin dans l'urne, placée sur la table.

M. Painlevé proclama le résultat du scrutin. Le délégué canadien, M. Dandurand, a été élu par 41 voix sur 47 votants.

Le résultat est accueilli par de vifs applaudissements.

M. Dandurand joint à ses félicitations l'expression d'une vieille et profonde sympathie personnelle.

M. Raoul Dandurand, né à Montréal (Canada), le 10 novembre 1861, est un canadien de vieille souche française.

L'allocation du président

Le nouveau président prenant la parole, reporta sur le Canada l'honneur qui lui est fait. Il loua l'œuvre accomplie par la S. D. N., œuvre que les plus sceptiques sont obligés de reconnaître.

L'effort et l'expérience du passé, dit M. Dandurand, nous donnent à voir le succès et l'efficacité des délibérations à venir.

Le Président traduisit lui-même son discours en anglais.

M. Dandurand annonce à l'assemblée la mort de René Viviani, dont la nouvelle vient de se répandre.

La Guerre au Maroc

Abd el Krim attaque journalièrement

Nos troupes achèvent leur concentration

Fez, 7. — Dans les milieux militaires on s'alarme de la violence des assauts des Rifitains contre notre poste d'Issoul. C'est par l'ouest Aoudia, par les pistes des Rifitains et l'ouest Allal qu'Abd-el-Krim a amené de fortes contingentes dans cette région.

L'émir du Rif, qui se pare déjà pompeusement du titre de sultan, ajouterait qu'il a reçu des musulmans hindous l'assurance qu'ils soutiendraient sa candidature. Ces bruits, soigneusement amplifiés et répandus dans les tribus indomptées, particulièrement dans la zone espagnole, ont pour but de donner l'allure d'une guerre sainte à la rébellion contre le sultan et les nations protectrices.

Sous les ordres d'un mort

Fez, 7. — Cette guerre baroque du Maroc fourmille d'anecdotes dont beaucoup comportent une émotion tragique et un haut enseignement moral. Plusieurs aideront à détruire les légendes. En voici une qui fixera le lecteur sur les bruits si faussement répandus contre certaines unités marocaines.



DERRIERE LA LIGNE DE FEU : LES TENTES DE SAVETIERS ET BOUCHERS MAROCAINS

« Nos hommes au 12 juin. Partout sur le front, nos faibles effectifs se multiplient pour s'opposer aux hordes envahissantes. Dans la région d'Ouzann, l'ordre est venu de replier le poste de Mzona. L'opération est en cours. Un bataillon Chattrane, un bataillon fameux qui fut partout où l'on s'est battu, une compagnie est détachée sur un mouvement de terrain.

Tout à coup le commandant voit cette compagnie se replier dans un ordre impeccable ; il l'observe mieux ; il est stupéfait ; au milieu de la compagnie, marche à cheval, le lieutenant qui la commande, Condamine de la Tour ; il s'en croit pas ses yeux ; il se porte en avant furieux, prêt à faire les plus sévères observations à son subordonné qui s'offre ainsi aux coups de tous les salopards embusqués dans les rochers voisins. Il rejoint la compagnie ; il va crier, les mots se figent. Condamine de la Tour est à cheval, mais il est mort ; deux sergents indignés le soutiennent. Les tirailleurs, ce sont des tirailleurs marocains, mais ils ne veulent pas laisser aux salopards la joie d'avoir tué leur officier.

Le drame de cette scène aigüe. Le commandant Chattrane ordonne à la compagnie de se porter sur un autre point du terrain, et son encore besoin d'elle. Tous les hommes, d'un seul élan, le supplient de leur laisser le corps du lieutenant. Ils veulent repartir avec lui à l'ennemi. Et la chevatèche tragique continue, et l'on vit une compagnie se battre jusqu'à la nuit, sous les ordres d'un mort, auquel semblait-il, elle obéissait toujours. Puissance morale d'un chef aimé, d'un bon soldat sur les Marocains si profondément attachés au prestige qui s'impose à eux si pieusement.

LE BOMBARDEMENT DU DISTRICT D'ALHUCEMAS

On manda de Gibraltar, le 6 septembre, au « Times » : Une escadre espagnole, composée des trois cuirassés « Morozco », « Alphonse-amiral », James Earl et « Alphonse XIII » ; des croiseurs légers « Mendez », « Munez » et « Don Blas Lezo » ; du transport d'avions « Delato » et d'une flottille de destroyers, a quitté Algésiras pour Alhucemas est après midi.

On prétend que cet escadre, qui est escortée par un grand dirigeable, va profiter du beau temps pour bombarder le district d'Alhucemas.

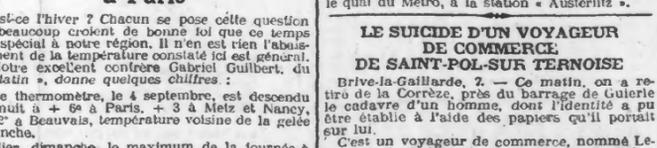
ABD EL KRIM CONVOITE LE TITRE DE SULTAN

Des informateurs indigènes rapportent qu'une Diema el Kobir Akafia, assemblée générale des tribus se serait tenue dernièrement à Dmir. Elle aurait réuni toutes les fractions rifaines, Ghomara, Soudjaja, Beni Zeroual. Abd-el-Krim aurait fait connaître ses intentions de posséder bientôt le titre de « Prince des Crovains ».

D'après les mêmes indicateurs, Abd-el-Krim se serait rendu incognito, au commencement de l'année courante, en Algérie et en Egypte, où il aurait reçu le meilleur accueil.

AU PAYS DE LILLIPUT

(Wide World)



CE GROUPE DE LILLIPUTIENS A ÉTÉ PHOTOGRAPHIÉ A NEW-YORK OU DES MINIATURES EXÉCUTENT DES DANSES ESPAGNOLES DANS UN MUSIC-HALL.

Le froid a fait des victimes à Paris

Est-ce l'hiver ? Chacun se pose cette question et beaucoup croient de bonne foi que ce temps est spécial à notre région. Il n'en est rien l'abaissement de la température constaté ici est général. Notre excellent confrère Gabriel Guibourt, du « Matin », donne quelques chiffres.

Le thermomètre, le 4 septembre, est descendu à 5° à Paris, + 3 à Metz et Nancy, + 2 à Beauvais, température voisine de la gelée blanche.

Hier, dimanche, le maximum de la journée à Paris n'a guère dépassé 10° et nous prévoyons pour la nuit du 6 au 7 un minimum d'environ + 5°.

La course tragique du meeting de St-Raphaël

On est toujours sans nouvelles des aviateurs Laporte et Priol

Saint-Raphaël, 8. — Laporte et Priol manquent toujours. La consternation règne à Saint-Raphaël, aussi bien dans le centre aéronautique que dans les milieux maritimes. Les officiers pilotes qui s'étaient montrés très pessimistes ; tous doutent que l'on puisse espérer un sauvetage problématique. Ceux qui veulent, malgré tout, conserver un peu d'espoir, basent sur les considérations suivantes :

En 1923, Morenaux et Duhamel, dans la même course, ont eu des panes. On retrouvait le premier sur les côtes de Sicile, mais on resta quarante-huit heures avant de savoir qu'un bateau italien l'avait recueilli. Quant à Duhamel, qui avait disparu le samedi matin vers 9 heures, ce ne fut que le lundi soir, vers 19 heures, que nous apprîmes qu'il avait pu être débarqué en Corse, la veille au matin. Il nous avait fait parvenir un télégramme.

Envisageons la situation des deux disparus en nous basant sur des faits précis. L'appareil d'essai fait connaître sa position approximative par pigeon voyageur. On sait qu'il est à quelque vingt milles en mer. On sait aussi que le pilote par le premier maître de la marine Priol, de celui-ci, a eu faire son port, qu'il n'est certainement pas écarté de plus de trois ou quatre degrés de sa route.

Quand le commandant du centre aéronautique a envoyé aussitôt deux Farman de haute mer qui ont exploré « en bateau » (c'est la formule technique de cette recherche) les environs, ils ont vu, dans un certain côté sans rien apercevoir. D'autre part, le propriétaire et l'ingénieur de la maison partent à bord du chasseur « Arlette », qui ne file que à 100 milles à l'heure, de cesser leurs recherches avant la nuit pour ne rentrer au port que vers 22 heures.

Toujours rien

Toulon, 7. — Hier soir à Toulon, on n'avait reçu des côtes méditerranéennes aucun renseignement, relativement aux aviateurs Laporte, Priol et à leurs mécaniciens.

Hypothèses

Qu'a-t-il pu arriver à Priol ? En prenant le texte du radio nous annonçant, à Ajaccio, les avaries de son appareil et sa réparation effectuée, pour ne pas perdre de temps au classement, il est vraisemblable qu'il a eu, après environ 150 kilomètres de vol, une nouvelle panne. Il a dû alors se diriger vers un port de refuge et commencer par attendre le secours qui doit lui arriver. Celui-ci tarde tellement que le pilote essaie de remplir son radiateur d'eau. Mais, dans ce cas, aucun débris ne surviendrait avant quelques jours.

On peut aussi supposer que sa panne étant irréparable, après s'être débarrassé de son appareil, il se serait dirigé vers un port de refuge. Il a pu être aperçu par un avion de reconnaissance, mais il n'a pas été vu. On peut aussi supposer que sa panne étant irréparable, après s'être débarrassé de son appareil, il se serait dirigé vers un port de refuge. Il a pu être aperçu par un avion de reconnaissance, mais il n'a pas été vu.

La situation est présente tout différemment. La situation est présente tout différemment. La situation est présente tout différemment.

La carrière des deux pilotes

L'aviateur Fernand Laporte, né à Bordeaux le 28 juin 1898, était un de nos meilleurs pilotes de hydravions, après avoir été aviateur excellent.

Il fit ses débuts en ballon sphérique en 1922, lors du Grand Prix des Sphériques. L'année suivante, en 1923, il fut champion de France de ballon sphérique. L'année suivante, en 1924, il fut champion de France de ballon sphérique.

L'année dernière, après s'être attribué la deuxième place de la Coupe Gordon-Bennett, de la Coupe de la Méditerranée, il fut victime d'un accident en concourant pour le Grand Prix des Sphériques. Au moment d'atterrir, près d'Arles, son ballon fut touché par un violent coup de vent. Il fut projeté hors de la nacelle et traîna sur le sol. Il fut assez ébranlé, il dut rester éloigné de toutes compétitions pendant trois mois, puis partit en Grèce, où il dirigea un centre d'aviation pendant quelques mois.

Dans le domaine de l'hydravion, Fernand Laporte était considéré comme un pilote prudent et très actif. Il avait gagné plusieurs fois la course-croisière de la Méditerranée en 1923 et depuis avait établi des records du monde pour les hydravions : celui de la hauteur, avec 5.800 mètres, le 10 décembre 1923, et celui de l'altitude, avec 250 kilos de charge utile (3.500 m.), le 19 mars 1924.

Le concours de Saint-Raphaël, ces jours derniers, Laporte avait acquis la première place du classement à l'issue des trois premières journées.

La Grève des Banques

Paris, 7. — Les employés de banque en grève se sont réunis ce matin au Gymnase Japy. Les grévistes étaient aussi nombreux que samedi dernier.

Plusieurs orateurs ont engagé les grévistes à la résistance.

M. Blanchard, du Comité de grève, a annoncé qu'il avait été élu président du Comité. Ce matin, à 15 heures, a-t-il dit, le Comité de grève doit avoir une entrevue avec les directeurs de banque dans le Cabinet du ministre du Travail.

Le mouvement de grève des banques, qui a débuté le 29 août, a été déclaré officiellement le 30 août. Les grévistes ont été obligés de continuer, a ajouté M. Blanchard, que la lutte a assez duré. Cependant nous ne tolérerons pas que des collègues grévistes soient traités comme des ennemis. Il faudrait entreprendre une nouvelle grève de solidarité.

« On a vu de la justice de leur cause et contentant dans leur force morale, ils affirment leur volonté de poursuivre la lutte jusqu'au bout. Ils assurent qu'ils continueront le mouvement si des camarades sont frappés. »

Le Président annonce qu'il n'y aura pas de manifestations sur la voie publique cet après-midi. La sortie s'est effectuée à 11 h.30 sans incident.

Le feu aux usines de Saint-Gobain à Dunkerque

IL Y A 100.000 FRANCS DE DEGATS

Nous avons signalé hier l'incendie qui s'était déclaré dans la nuit de dimanche aux usines de Saint-Gobain, actuellement en construction, à Saint-Pol-sur-Mer.

Nous laissons entendre que les craintes étaient vives, la Société Industrielle des Pétales de fer et de Cie se trouvant à proximité avec ses importantes réserves d'essence.

On a suivi la lutte résolvant qui entourent « Saint-Gobain » contenant actuellement 30.000 tonnes de pétroles et essences.

Il fallait donc agir très rapidement et, c'est ce qui a été fait. L'alarme fut donnée à minuit 45, par un sujet italien qui rentrait dans son baraquement, prévint le concierge Backelandt que le feu devait être éteint. On avait coutume de ranger les travaux de menuiserie.

Le gardien de ronde, M. Brasselet, qui avait également remarqué le sinistre, fut rejoint et eut trois ou quatre minutes pour aller chercher les pompiers.

Pendant ce temps, les pompiers de Saint-Pol-sur-Mer, prévenus, arrivaient avec leur matériel et très rapidement branchaient les conduites d'eau.

On songea aussitôt devant l'étendue que pouvait prendre le sinistre de prévenir les pompiers de Dunkerque qui, si la réclamation parvenait, se hâterait vers les lieux et contribuerait avec ceux de Saint-Pol à localiser l'importance de cet incendie. A cinq heures, tout danger paraissait écarté.

Deux petits bâtiments étaient anéantis : un magasin se trouvait endommagé, 40 sacs vides avaient été détruits, et l'eau avait rendu inutilisable 6.000 sacs de ciment.

L'enquête s'est poursuivie jusque dans l'après-midi d'hier, car on parlait de malveillance. Les recherches s'efforcèrent, pour éclaircir ce point. M. Thén, directeur, commissaire de police, procéda à une enquête. Les dégâts s'élevaient à une bonne centaine de mille francs.

Scène de sauvagerie dans un débit A ANZIN

UN ALGERIEN EST ASSOMÉ A COUPS DE BOUTEILLES

Yahiaoui, âgé de 26 ans, musicien, 310, rue Jean-Jaures, faisait la rencontre à l'estaminet sis 75, rue Pécol, d'une Algérienne qu'il connaissait de vue pour l'avoir rencontrée à plusieurs reprises à Valenciennes. Celle-ci lui demanda de bien vouloir l'accompagner jusqu'à la gare de cette ville.

L'Algérien acquiesça à sa demande et tout deux remontèrent la rue Hédet, puis suivirent l'avenue de Condé. Arrivés sur le territoire d'Anzin, la femme très galement invita le musicien à prendre un verre dans une épicerie à la rue de la Sabie. A peine entrés, dans le débit, un individu qui avait pénétré derrière eux, se jeta sur Yahiaoui et lui porta sur la tête de nombreux coups de litres remplis de bière, de vin, et d'alcool, qu'il traînait à portée de la main.

L'Algérien déjà couvert de sang, tomba à la renverse, mais l'agresseur n'en continua pas moins de frapper, réajustant, la victime se sentant appelé à donner un coup de poing, mais la patronne de l'établissement lui fit brusquement chemin.

Revenu dans le débit et n'apprévoant plus personne, Yahiaoui crut qu'il pouvait sortir et se cacher, mais dès qu'il fut sur la porte, l'individu réapparut et voulut à nouveau se jeter sur lui. Voyant cela, le patron de l'établissement fit rentrer le musicien dans sa porte.

Quelques instants plus tard, l'agresseur avait disparu et l'Algérien put reprendre sa route. Il se rendit au commissariat de police où il se plaignit contre le brutal individu qu'il assure n'avoir jamais rencontré.

Une enquête est ouverte.

D'autre part, le patron de l'établissement où s'est passée la scène de sauvagerie a déposé plainte de son côté contre Yahiaoui et son agresseur pour violation de domicile.

NÉCROLOGIE

Paris, 7. — On annonce la mort de M. Félix Rivin, ancien avocat, ancien président du Conseil général de la Seine, ancien président du Conseil municipal de Paris, officier de la légion d'honneur.

Un scandale dans l'Administration des Chemins de fer belges

Bruxelles, 7. — La Commission de contrôle interministérielle vient d'être chargée d'une enquête au sujet des agissements de Joset, directeur du service de presse et de publicité au ministère des chemins de fer belges, qui a été à se défendre contre des imputations dont la gravité est accrue par son caractère de dirigeant du ministère des chemins de fer.

En effet, un violent coup de vent, qui fut très dévastateur, a empêché de donner de leurs nouvelles, et, s'ils y réussissent aujourd'hui, ils ne pourront le faire que dans un délai de quelques jours.

« Un certain nombre d'abus sont dès à présent connus contre le budget des chemins de fer, mais en cause. Cette affaire cause dans les milieux politiques belges une grosse sensation. »

DERNIERE HEURE

La préparation de l'offensive sur le front marocain

Fez, 7. — Une grande activité continue de régner sur le front nord.

On signale de nombreux mouvements de troupes qui sont transportés en chemin de fer et en camions à leur emplacement de combat. Il semble que l'on approche du moment où les troupes franco-espagnoles commencent une série d'opérations conjuguées importantes sur les points choisis par le commandement. Le but de ces premières actions semble être de faire tomber dans l'obésance toutes les tribus arabes hostiles et d'organiser par elles un système de protection, les assurant à l'avenir contre tout retour offensif et toutes représailles des Rifains, souci qui actuellement retient ces tribus chez l'ennemi.

D'autre part, le front nord sera équipé de bonnes routes et voies de communications stratégiques, permettant au armées espagnoles de se mouvoir avec le maximum d'activité.

L'aviation française commence une série d'actions, dont le bombardement de Chachouan, de Targuist et d'Adir sont les premiers épisodes.

Les escadrilles sont poussées sur les terrains avancés d'ou, et quelques minutes, elles sont au-dessus de l'ennemi, qu'elles harcèlent sans trêve. Les Goliath, dont le camp est à Fez, participent particulièrement à ces actions, apportant l'appoint de leurs énormes bombes de 700 kilos.

Le maréchal Pétain est à Fez, où il passera quelques jours ; le général Anselin, bien que souffrant de la gorge depuis quelques jours, continue à assurer le commandement supérieur ; un colonel américain est de passage à Fez.